

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848  
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

I.1. Numéro du document 2022/58880/1	I.2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
I.3 Nom et adresse de l'opérateur :  <b>TUPANA Reva</b> Champisèvres 2 impasse du pâtis, Boisragon 79260 LA CRECHE FRANCE	I.4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle  <b>CERTIPAQ BIO</b> 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro <b>FR-BIO-09</b>
I.5. Activité ou activités de l'opérateur :  <input checked="" type="checkbox"/> Production	

I.6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil<sup>(1)</sup> et méthodes de production :

a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux / Méthode de production :

production biologique, sauf durant la période de conversion

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848  
et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7. Date, lieu  
Fait à La Roche Sur Yon, le 09/12/2022.

Pour CERTIPAQ BIO,  
son Directeur Général, Gaël du Chelas



I.8. Certificat valable du 09/12/2022 au 31/03/2024

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848  
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

1. Numéro du document 2022/58880/1	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur :  <b>TUPANA Reva</b> Champisèvres 2 impasse du pâtis, Boisragon 79260 LA CRECHE FRANCE	4. Nom et adresse de l'organisme de contrôle  <b>CERTIPAQ BIO</b> 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro <b>FR-BIO-09</b>

**II.1. Répertoire des produits**

Champignons et truffes : Pleurotes et shii take	Biologiques
-------------------------------------------------	-------------

II.8. Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

a) nom de l'organisme d'accréditation : COFRAC

b) hyperlien vers le certificat d'accréditation : Accréditation n° 5-0544 – Certification de produits/services agricoles et alimentaires. Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

II.9 - Le présent document a été délivré conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements et au programme de certification précités.

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://www.certipaq.com/nos-certificats/> fait foi.